

## Comité Européen de Liaison sur les Services d'Intérêt Général European Liaison Committee on Services of General Interest

### Conseil européen de Lisbonne

Le Conseil extraordinaire de Lisbonne, consacré à l'emploi, la réforme économique et la cohésion sociale, a retenu le principe d'un **"rendez-vous annuel économique et social"** chaque printemps du Conseil européen sur les grands principes de la stratégie à mettre en œuvre. Les éléments de cette stratégie sont, notamment : préparer la transition vers l'économie de la connaissance ; mettre en œuvre des réformes économiques favorisant la compétitivité et l'innovation ; moderniser le modèle social européen. Pour concrétiser ces priorités, les Quinze se sont entendus sur une série d'objectifs assortis d'un calendrier. Il s'agit, en particulier, de réaliser une croissance moyenne de 3%, le plein emploi en 2010, un taux moyen d'emploi autour de 70%, une proportion de femmes actives d'environ 60%, ainsi qu'une série d'objectifs intermédiaires en matière de réforme économique et sociale, d'éducation, de développement de la société de l'information. La Commission jouera "un rôle central" dans ce processus.

Pour achever et rendre pleinement opérationnel le marché intérieur, le Conseil européen, dans ses conclusions, demande à la Commission, au Conseil et aux Etats membres ♦ "de définir d'ici la fin 2000 une stratégie pour l'élimination des entraves aux services ♦ **d'accélérer la libéralisation** dans des secteurs tels que le gaz, l'électricité, les services postaux, et les transports" ... "la gestion et l'utilisation de l'espace aérien"; la Commission est invitée à présenter un rapport et des propositions appropriées avant le printemps prochain ♦ "d'achever les travaux sur les futures propositions de modernisation des règles relatives aux marchés publics" pour "qu'elles puissent entrer en vigueur d'ici à 2002" ♦ "de prendre les mesures nécessaires pour que d'ici 2003 les marchés publics (...) communautaires (et) nationaux puissent être passés en ligne ♦ "de définir, d'ici à 2001, une stratégie visant (...) à simplifier l'environnement réglementaire, y compris le fonctionnement de l'administration publique nationale (et) communautaire." Enfin, "le Conseil estime qu'il est essentiel, dans le cadre du marché intérieur et d'une économie de la connaissance, de tenir pleinement compte des dispositions du Traité relatives aux **services d'intérêt économique général** et aux entreprises chargées de ces services"; "la Commission (est invitée) à **mettre à jour sa communication de 1996**, compte tenu du Traité."

Les conclusions de ce sommet font apparaître une prise en compte des problèmes sociaux. Mais en matière de services d'intérêt général, elles dissocient d'un côté la volonté d'accélérer la libéralisation et de l'autre une meilleure prise en compte des objectifs d'intérêt général de l'article 16 du Traité (cohésion sociale et territoriale), alors même qu'il s'agit de les **équilibrer**. La libéralisation ne saurait être totale, mais **organisée** et **régulée**, équilibrée par la définition et la mise en œuvre d'**objectifs d'intérêt général**. Pour sa part, le CELSIG va préparer des **initiatives** afin de promouvoir cette conception équilibrée auprès des instances communautaires et nationales, afin de faire des **services d'intérêt général un moteur de l'intégration européenne**.

Pierre Bauby et Jean-Claude Boual

### European Council of Lisbon

The special Council of Lisbon, devoted to employment, economic reform and social cohesion, launched the principle of an **"annual social and economic meeting"** to be held every spring in order to discuss main principles of the strategy to be deployed. Significant points of this strategy are notably: to prepare a transition towards knowledge based economy; to apply economic reforms favouring competitiveness and innovation; to modernise the European Social model. In order to effectively finalise these priorities, the Fifteen nations have agreed on a timetable for a series of objectives. These are particularly aimed at achieving a growth rate of 3%, attaining full employment in the year 2010, obtaining an average rate of employment of 70%, reaching a proportion of about 60% of working women; as well as a series of other intermediate objectives in, economic and social reforms, education and the development of Information Society. The commission shall play a "central role" in this process.

In order to complete the setting up of the Internal Market and render it totally operational, the European council has, in its conclusions, asked the Commission, the Council and Member States to ♦ "elaborate a strategy aimed at removing hindrances to services before the end of the year 2000 ♦ **accelerate liberalisation** in sectors such as gas, electricity, postal services and transport"... "the management and the use of air space"; the Commission is being asked to present a report and appropriate propositions before this spring ♦ complete work on future propositions on the modernisation of rules governing public contracts" in order that the rules in question enter in application by 2002" ♦ "take necessary measures to ensure that by the year 2003 public contracts (...) Community (and) National, are made in line ♦ "elaborate a strategy by 2001 aimed at (...) simplifying regulations' environment, including the operation of national public administration (and) Community one." Lastly, "the council considers that, in the framework of the Internal Market and Knowledge Economy, it is important to fully take into consideration clauses in the Treaty concerning **services of general economic interest** and enterprises responsible for these services; "the Commission (is being asked) to **update its 1996 communication**, in light of the Treaty."

Conclusions of this summit show that there is a certain consideration of social problems. However as far as services of general interest are concerned, the conclusions consider separate, on one side the willingness to accelerate liberalisation and, on the other, an improved consideration of general interest objectives as set by the article 16 of the Treaty (social and territorial cohesion), whereas the two need to be **balanced**. Liberalisation cannot be complete, but rather **organised** and **controlled**, balanced by determining proper application of **general interest objectives**. CELSIG shall, on its part, set forth **initiatives** aimed at promoting this balanced conception, towards Community and National authorities, in order to make **services of general interest a driving force behind the European integration**.

Pierre Bauby and Jean-Claude Boual

## Charte des droits fondamentaux

Le Parlement européen s'est prononcé le 9 mars à une majorité écrasante (400 voix pour, 20 contre, 67 abstentions) pour que la charte soit juridiquement contraignante. Il a demandé, également, à la Conférence intergouvernementale de modifier le Traité en vue de permettre l'adhésion de l'Union à la convention européenne des droits de l'Homme (CEDH) et d'ajouter dans l'article 6 du Traité, une référence à la charte et aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de l'ONU. La présidence du Conseil et la Commission se sont également déclarés favorables à une charte contraignante.

Cependant, sans intervention de tous les parties concernées par cette charte, aussi bien auprès de la Commission, que des Etats membres et des institutions européennes, le risque d'une charte *a minima*, non contraignante existe toujours. Il faut donc continuer à agir d'une part pour que la charte soit intégrée au Traité, d'autre part pour que les services d'intérêt général soient réellement pris en compte. Nouvelles-News-Europe rendra compte des résultats de l'audition du CELSIG par la Convention, le 27 avril prochain.

---

## Energie

♦ Le "Conseil des régulateurs de l'énergie" vient d'être installé par la commissaire de Palacio. Il rassemble, pour le moment, les régulateurs "indépendants" de Belgique, Espagne, Finlande, Grande Bretagne et Irlande du Nord, Irlande, Italie, Pays Bas, Portugal, Suède. Sa tâche va être d'accompagner la création d'un marché unifié de l'électricité et du gaz en transformant, selon Mme de Palacio, quinze marchés libéralisés en un marché unique. Si les opérateurs ne parviennent pas à un accord, la Commission se réserve de proposer des dispositions législatives contraignantes.

♦ La libéralisation du secteur de l'énergie en Europe menace l'électricité "écologique" ainsi que la capacité des européens à atteindre les objectifs de réduction des émissions de CO2 selon le Fonds mondial pour la nature et Cogen Europe (lobby européen de production combinée de chaleur et électricité). Ils considèrent que la stratégie de tarification agressive de certaines de compagnies d'électricité en direction de groupes particuliers de consommateurs, entraîne la mise à l'écart de méthodes moins polluantes de production.

---

## Télécommunications

La Commission a intégré dans sa "Recommandation" actualisée concernant les redevances pour les réseaux fixes de télécommunications pour 2000, une baisse des tarifs d'environ 8% par rapport à ceux qu'elle avait indiqués comme "meilleures pratiques" en 1999. La méthode des "meilleures pratiques" consiste à baser les tarifs recommandés sur les prix dans les trois Etats membres où ils sont les plus bas. Cette méthode lui permet de réagir beaucoup plus rapidement qu'en utilisant celle du coût marginal moyen à long terme prévue par la directive 97/33/CE.

---

Adressez à "NOUVELLES NEWS EUROPE" de brèves informations en français et anglais, par courrier, fax, E-mail (celsig@worldnet.fr)

## Charter of Fundamental Rights

On 9<sup>th</sup> March the European Parliament voted with a very large majority (400 votes for, 20 against and 67 abstentions) to make the Charter legally binding. It also asked the Intergovernmental conference to modify the Treaty in order to allow the adhesion of the Union to the European Convention on Human Rights (ECHR) and to amend article 6 of the Treaty such as to make reference to the charter and conventions of the International Labour Organisation (ILO) and of the UNO. The presidency of the Council and the Commission are also in favour of a binding charter.

However without the participation of all parties concerned by this charter, in the Commission as well as in the Member States and European Institutions, the risk of having a charter "*reduced to a minimum*" and non binding, is still prevalent. It is therefore necessary to continue, on one hand, demanding the integration of the charter in the Treaty and, on the other, that services of general interest be seriously taken into consideration. Nouvelles-News-Europe shall report on the outcome of the **hearing of CELSIG by the Convention on 27<sup>th</sup> April**.

---

## Energy

♦ The "Council of energy regulators" has just been established by commissioner de Palacio. At the moment it regroups "independent" regulators from Belgium, Spain, Finland, Great Britain and North Ireland, Italy, Netherlands, Portugal and Sweden. Its task will be to accompany the creation of a unified electricity and gas market by, according to Mrs de Palacio, transforming the existing fifteen liberalised markets into a single market. The Commission reserves the possibility to introduce binding legislative regulations.

♦ According to the World Funds for Nature and Cogen Europe (European lobby for the combined production of heat and electricity), the liberalisation of the energy sector in Europe, is a threat to the "ecological" electricity and to the capacity of Europeans to attain objectives aimed at the reduction of CO2 emissions. They consider that the strategy of aggressive tariffs practised by certain electricity companies towards particular groups of consumers, causes the neglect of lower pollution methods of production.

---

## Telecommunications

In its updated "Recommendation" concerning taxes on fixed telecommunications networks for the year 2000, the Commission has included the lowering of tariffs by about 8% relative to those it had indicated as being the "best practised" in 1999. The method of "best practise" consists in basing recommended tariffs on prices in three Member States where they are the lowest. This method has allowed the Commission to react much faster than in using the method of average marginal cost over a long period, established by the directive 97/33/CE.

---

Please send brief information to "NOUVELLES-NEWS-EUROPE", in English and French, by courier, fax or E-mail (celsig@worldnet.fr).

**NOUVELLES-NEWS-EUROPE** est édité par le Comité européen de liaison sur les Services d'intérêt général, *is published by the European Liaison Committee on Services of General Interest*, 66 rue de Rome, F - 75008 PARIS. Tel : (33-1) 40 42 50 24. Fax : (33-1) 40 42 13 78. E-mail : celsig@worldnet.fr. Directeurs de publication, *Publishers* : Pierre Bauby et *and* Jean-Claude Boual. Rédactrice en chef, *chief editor* : Katherine Varin. Traduction, *translation* : Jeremiah Chiumia. Diffusé exclusivement par Fax et E-mail. *Distributed by Fax and E-mail exclusively*. Abonnement 1 an : 80 €. *Subscription for 1 year: € 80*. Bulletin d'abonnement sur demande. *Subscription form available on request*.